

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

[Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication](#)

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Communiqué de presse

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, tient à rappeler, comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, son attachement très ferme à l'exemplarité des dirigeants des organismes publics placés sous sa tutelle.

Dès qu'elle a eu connaissance de la prise en charge par l'INA de frais de déplacement privés de la Présidente, la Ministre en a immédiatement demandé le remboursement intégral, qui est en cours. La Ministre a par ailleurs demandé au Contrôle Général Economique et Financier son analyse et ses recommandations pour les suites qu'il conviendrait éventuellement de donner.

Sur le fond, afin de donner des directives claires à l'ensemble des dirigeants relevant de son ministère, la Ministre avait, dès le 18 mars, engagé la définition d'un encadrement et d'un contrôle plus efficaces des dépenses liées à l'activité des dirigeants des établissements publics.

C'est le sens des missions qu'elle a confiées le 17 avril à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles et au Contrôle Général Economique et Financier, qui rappelleront le cadre précis dans lequel ces dépenses doivent s'inscrire et proposeront, le cas échéant, de modifier ou d'harmoniser certaines règles de fonctionnement.

Paris, le 27 avril 2015